



# Conseil en énergie partagé Dispositif de formation ADEME gratuit pour les CEP

## L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## Coût pédagogique :

- Gratuit

## Inscription et CGV :

[www.formations.ademe.fr](http://www.formations.ademe.fr)

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Pour l'exercer, écrire à : [cnil@ademe.fr](mailto:cnil@ademe.fr)

## Equipe pédagogique :

- Responsable pédagogique : **Julie LAULHERE**, ADEME Formation Externe
- Animateur national CEP : **Christophe LESTAGE**, ADEME Animation territoriale
- Conception et animation : spécifique à chaque module de formation.

## Quels moyens pédagogiques ?

- Spécifiques à chaque module de formation.

## Documentation :

- Spécifique à chaque module de formation.

## Durée :

- Variable selon les modules de formation.

## Nombre de participants :

- Variable selon les modules de formation.



## PROGRAMME DE LA FORMATION

ADEME  
20 avenue de Grésillé  
BP 90406, 49004 ANGERS Cedex 01

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## Conseil en énergie partagé

### Dispositif de formation ADEME gratuit pour les CEP

Le dispositif de Conseil en Energie Partagé (CEP) permet de doter de compétences énergie des communes de moins de 10 000 habitants. Les CEP leur permettent de faire des choix en matière de performance énergétique sur leur patrimoine. Les missions attribuées aux CEP ont fait émerger une nouvelle activité qu'il est nécessaire de professionnaliser de façon opérationnelle et homogène.

#### Pour qui ?

- Ces formations s'adressent à l'ensemble du réseau CEP.

#### Quels objectifs ?

Le dispositif de formation ADEME pour les CEP se décline en deux cycles :

- Un cycle « métier CEP »  
**Cursus recommandé pour tous les conseillers récemment recrutés**
- Un cycle « perfectionnement CEP »  
**Modules techniques du catalogue ADEME.**

## le dispositif

### Cycle « métier CEP »

**Cursus recommandé à tous les conseillers récemment recrutés**

Ces formations ont été construites pour répondre aux besoins du CEP à différentes étapes de son parcours : il est vivement conseillé de les suivre dans l'ordre où elles sont proposées..

- 1 ● CEP : Prise de poste  
2 jours
- 2 ● CEP : Méthodologie et outils  
3 jours
- 3 ● CEP : Convaincre vos élus et favoriser le passage à l'acte  
2 jours

### Cycle « perfectionnement CEP »

**Modules techniques gratuits pour les CEP**

- Maîtrise de la demande d'électricité en éclairage public : vers le développement durable (ECONRJ 12 – session réservée CEP)  
3 jours
- Réaliser un audit énergétique de qualité dans le bâtiment (NRJBAT 26 - session réservée CEP)  
4 jours
- Introduction à la géothermie (NRJENR 08 - Inscription BRGM gratuit pour les CEP)  
1,5 jour